



ASSOCIATION  
RENOVATION

1<sup>er</sup> trimestre 2016 – n° 91

**NOUVELLE FORMULE  
TRIMESTRIELLE !**

## Sommaire

- 2 Edito, Jean-Michel Segretin : **Burn out**
- 3-4 La Vie des établissements : **De la Chalosse à la Gascogne**
- 5 L'Interview : **Thierry Mariolle**
- 6-7 L'Actualité du secteur : **La Prévention du risque suicidaire**
- 8 Le Portrait : **Rencontrer Lin Daubech**
- 9 Les Ouvrages
- 9 La Nouvelle législation : **Le Congé du proche aidant**
- 10 L'Actualité des établissements
- 11 Les Actions de Formation
- 11 Le Colloque de printemps de Rénovation : **Médiateurs de santé-pairs**
- 12 Ca bouge à Rénovation !
- 12 L'Actualité de l'environnement associatif

***Reliance*, fête ses 10 ans !**

**Le journal de l'Association Rénovation change désormais de look et de format.  
Découvrez toutes ses nouvelles rubriques dans ce premier numéro trimestriel.**

« Le burn out est caractérisé comme un état d'épuisement physique, émotionnel et mental. »

## EDITO : BURN OUT

Marc arrive chez son médecin, il se dit épuisé par son travail de réceptionniste chez un grossiste en pièces détachées pour automobile. Son patron parti à la retraite a été remplacé par son fils « qui n'en fout pas une ». Au court de l'entretien j'apprends que Marc en est presque venu aux mains avec lui, car le jeune patron ne l'aide pas au magasin. L'ambiance au travail est décrite comme stressante et hostile. Marc se dit en « burn out » il veut clairement un arrêt de travail, sinon il va « lui casser la gueule ».

Cette courte observation illustre la perplexité, pour moi de la définition, du burn out ou de son interprétation. J'ai retenue celle de l'Institut de veille sanitaire qui évalue désormais ce risque professionnel : « Le burn out ou épuisement professionnel est caractérisé comme un état d'épuisement physique, émotionnel et mental résultant d'une exposition à des situations de travail émotionnellement exigeantes. Le syndrome inclut trois dimensions (classiquement mesurées par le questionnaire Maslach Burnout Inventory [MBI] : l'épuisement, à la fois physique et psychique ; la dépersonnalisation (ou cynisme), se traduisant par un retrait et une indifférence vis-à-vis du travail, et enfin, la perte d'efficacité au travail et la dévalorisation de soi.

Il semble aujourd'hui que tous les types d'emploi puissent être concernés ; cependant, le fait d'être confronté dans son métier à des demandes d'un tiers constitue un facteur de risque supplémentaire. Enfin, il est à noter que, bien que passé dans le langage courant, l'existence du burn out en tant qu'entité à part entière fait encore débat au sein de la communauté scienti-



fique (certains auteurs le considèrent comme une forme de dépression). Il n'est pas dans la CIM 10 ni le DSMIV. »

Je connais bien Marc, je l'ai vu naître, il a toujours aimé les voitures, la vitesse. Il a eu une scolarité chaotique, avec des exclusions du collège pour violence, insulte envers ses profs. Il est intolérant à la frustration et le fait qu'il travaille encore dans ce magasin est déjà une performance. L'ancien patron remplaçait le père qu'il n'a jamais connu.

Dans la situation de Marc il est pour moi très difficile de faire la part des choses, entre l'empathie et le doute sur une réelle pathologie. Le burn out n'est-il pas le reflet d'une

génération qui a du mal avec le relation de subordination au travail ? N'est-il pas provoqué au contraire par la surcharge de travail du fait des réductions de personnel et des gains de productivité ? Incapacité à être productif ? Une forme de dépression au travail ? La première description date des années 1960 elle correspond au début de la mondialisation. Il est intéressant de noter qu'il était décrit pour les soignants.

Un groupe de travail réunissant médecins, experts et chercheurs va être mis en place pour définir « médicalement le burn out et la manière de le traiter ». C'est ce qu'a annoncé ce dimanche 21 février la Ministre de la Santé Marisol Touraine lors de l'émission « Le Grand Jury » sur RTL/Le Figaro/LCI.

A ce jour, aucun pays n'a encore reconnu le burn out comme maladie professionnelle. Cependant plusieurs parlementaires, dont Benoît Hamon, militent pour cette reconnaissance.

Je me trouve pour le moment incapable d'établir un tel diagnostic et encore moins d'établir une déclaration de maladie professionnelle dans le cas de Marc.

Faisons confiance aux experts.

**Docteur  
Jean-Michel SEGRETIN  
Médecin généraliste  
Membre du Bureau**

## LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS : DE LA CHALOSSE À LA GASCogne

**1** 995/2015, l'ITEP et le SESSAD Chalossais ne sont plus, vive l'ITEP et le SESSAD de Gascogne !

En 1995 naissait, sur le secteur d'Hagetmau, le troisième ITEP de l'Association Rénovation aux côtés de Terrefort et des Templiers. Ces derniers ont fait l'objet de restructurations importantes en 2004 et sont devenus les ITEP Rive Gauche et ITEP Rive Droite.

mau) et deux dispositifs pédagogiques ITEP localisés pour l'un au collège d'Hagetmau depuis 2008 et à l'école primaire de Doazit depuis 2010 venaient compléter l'unité de jour.

Le SESSAD, quant à lui, après avoir utilisé les locaux de l'ITEP jusqu'en 2009, s'était installé dans des locaux distincts sur Hagetmau en 2009 puis sur la commune de Saint-Sever en 2011.

département dépourvue d'établissement de ce type et répondre à des besoins repérés sur le Nord-Est du département très éloigné géographiquement.

Dès le mois de mai 2014, la DTARS faisait part de son intérêt pour la création de places complémentaires sur l'ITEP et de la localisation d'activités sur Mont-de-Marsan sans véritablement s'engager sur une échéance précise.



« L'ITEP et le SESSAD Chalossais ne sont plus, vive l'ITEP et le SESSAD de Gascogne ! »

En 2015, c'est au tour de l'ITEP et du SESSAD Chalossais de connaître des changements importants avec un déplacement d'une partie de ses activités sur l'agglomération montoise située à 30 kms de son lieu d'implantation historique.

L'ITEP Chalossais était, jusque-là, constitué d'une unité de jour localisée sur la zone industrielle d'Hagetmau comprenant la direction de l'établissement, le service administratif, les différents bureaux et salles d'activités du service thérapeutique, des salles d'activités pour le service éducatif, une classe de l'unité d'enseignement, une unité externalisée (en fait internalisée) pour adolescents et des salles de réunions. Trois internats thérapeutiques (deux situés sur la commune limitrophe de Momuy et un sur la commune d'Haget-

Agréé pour l'accompagnement de 37 enfants et adolescents de 8 à 18 ans, l'ITEP Chalossais était un partenaire reconnu dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (10 à 15% des jeunes accueillis sont originaires de communes de proximité des Pyrénées-Atlantiques).

Le SESSAD, dont la montée en charge pour 15 jeunes de 6 à 18 ans avait été finalisée en octobre 2013, intervenait sur un secteur géographique comprenant principalement la Chalosse, le Tursan et le Marsan.

Dans le cadre du dernier projet d'établissement présenté en janvier 2014, les orientations stratégiques faisaient apparaître des velléités d'installation sur Mont-de-Marsan pour s'appuyer sur les ressources de la préfecture du

Ces orientations étaient actées dans le nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé par l'association avec l'ARS en décembre 2014 avec des objectifs à 5 ans.

En janvier 2015, l'agenda s'est accéléré avec l'obtention de moyens complémentaires pour finaliser le projet de restructuration de l'ITEP et du SESSAD. Des démarches ont été engagées pour rechercher des locaux en lien avec les perspectives du projet d'établissement et l'ouverture de trois sites sur l'agglomération montoise avec une échéance d'ouverture en septembre 2015. Les agences immobilières ont été sollicitées, le site du « Bon Coin » scruté quotidiennement, les réseaux dormants réactivés...

Une maison d'habitation a été trouvée sur Mont-de-

• • •  
Suite page 4

« Cette évolution s'est accompagnée d'une modification de l'agrément concernant le nombre de jeunes accueillis qui est passé de 37 à 41. »

••• Marsan pour l'ouverture de l'internat. Elle a été achetée en avril 2015 et des travaux importants de mise aux normes ont été effectués. Des recherches se sont poursuivies pour trouver un local pour le SESSAD et une unité pour adolescents ainsi qu'un local pour une unité de jour. De nombreuses visites de locaux ont ponctué cette phase avec des moments d'espoir et des moments de découragement. Il a été envisagé de demander des délais complémentaires à la DTARS pour l'ouverture des deux derniers sites.

Au mois de juin 2015, deux nouveaux locaux sont trouvés. En août 2015, après la visite de conformité de la DTARS pour l'ensemble des locaux et de la commission de sécurité pour l'internat, l'ouverture de l'ensemble des sites est autorisée et les jeunes sont accueillis dès le 28 Août.

L'ITEP de Gascogne est né et comprend 2 pôles : Le pôle Chalossais constitué de :

- L'unité de jour d'Hagetmau ;
- Deux internats thérapeutiques (fermeture de l'internat historique de l'ITEP, la maison Carrère à Momuy) ;
- Deux places d'internat individuel à partir du domicile de deux assistantes familiales ;

• L'unité d'enseignement et les dispositifs pédagogiques situés au collège et en école primaire. Le pôle du Marsan constitué de :

• Une unité de jour située sur Saint-Pierre-du-Mont dans laquelle sont localisés les locaux du SESSAD dans une volonté de mutualisation des ressources et compétences ;

• Un internat thérapeutique mixte accueillant un groupe vertical situé sur Mont-de-Marsan. L'architecture de cette maison permet la projection au sol d'un parcours d'accès à l'autonomie avec des espaces différenciés. Un premier espace concerne des enfants pour lesquels l'accompagnement de proximité est incontournable. Un second espace concerne des adolescents qui gèrent une grande partie des exigences de la vie quotidienne avec un regard plus lointain des adultes en charge de leur accompagnement (gestion de locaux, des repas, de la mobilité...). Un troisième espace sera créé avec une ouverture en septembre 2016 de deux studios pour adolescents ;

• Une unité de jour pour adolescents située sur Mont-de-Marsan qui s'adresse à des jeunes d'âge collège qui ne peuvent être scolarisés en milieu ordinaire dans un premier temps. Ils bénéficient d'un soutien pédago-

gique par le biais du CNED, de stages en entreprises, d'ateliers d'habilités sociales sans occulter l'accompagnement thérapeutique important.

Cette évolution s'est accompagnée d'une modification de l'agrément concernant le nombre de jeunes accueillis qui est passé de 37 à 41 et sur l'âge avec uniformisation sur l'ITEP et le SESSAD pour l'accueil d'enfants et d'adolescents de 7 à 18 ans.

De plus, chaque pôle est dirigé par un directeur adjoint et bénéficie d'un service administratif à part entière.

Cette restructuration s'est effectuée dans des délais courts et dans un climat social apaisé avec le déplacement de 15 salariés d'Hagetmau sur Mont-de-Marsan.

Cette implantation de l'ITEP et du SESSAD sur l'agglomération montoise doit être confortée dans les années à venir tout en gardant un équilibre entre les deux pôles et en étant vigilant afin de ne pas créer de clivage entre les pôles où chacun travaillerait dans son coin.

Le Marsan, la Chalosse, le Tursan correspondaient aux zones géographiques d'intervention de l'ITEP et du SESSAD Chalossais. Dorénavant l'Armagnac complète ces zones d'intervention de l'ITEP et du SESSAD de Gascogne.

**Christian GALHARRET**  
**Directeur de l'ITEP et du**  
**SESSAD**  
**de Gascogne**



## L'INTERVIEW : THIERRY MARIOLLE



Thierry Mariolle

Après 30 ans passés en tant qu'éducateur spécialisé auprès des ados de Rénovation, Thierry Mariolle prend sa retraite.

**Rénovation :** Quels ont été vos premiers pas à Rénovation ?

**Thierry Mariolle :** J'ai été titularisé début 1986, en tant qu'éducateur spécialisé à Bellevue, suite au départ de monsieur Poyer. J'ai du coup repris l'atelier bois qu'il animait.

Cet atelier permettait aux enfants de se confronter aux matériaux et d'apprendre à ne pas se satisfaire du résultat immédiat, mais de travailler et retravailler les pièces. Ils considéraient alors leurs créations avec fierté et pouvaient même les ramener chez eux.

Quand les productions étaient trop nombreuses, on demandait une participation symbolique aux familles. Et avec l'argent restant de cette cagnotte, on faisait une activité ou un resto avec les enfants.

**Rénovation :** Quel a été votre parcours ?

**Th. M. :** J'ai une formation initiale d'enseignant en éducation physique où j'ai exercé à Paris jusqu'en 1978. Puis j'ai effectué ma formation d'éducateur à l'IME de Saint-Emilion en cours d'emploi. J'ai fait un premier stage découverte, éducateur spécialisé, en 1981 à Libourne rue Carnot avec comme maître de stage Dominique Jaubert. Puis un second stage, à responsabilité cette fois, en 1985 aux Templiers sous la direction de Jean-Pierre Coquerel.

Comme cette expérience avait été très satisfaisante pour eux comme pour moi, j'ai obtenu un poste à Bellevue où j'ai fait quasiment toute ma carrière.

On avait une grande liberté d'activité. On mettait en place des ateliers, pour ma part l'atelier arts martiaux, on organisait des séjours en France et à l'étranger.

**Rénovation :** Quelle est votre expérience la plus marquante ?

**Th. M. :** Un tiers des usagers était des filles, en grande difficulté sociales, familiales et culturelles. Je ne sais pas pourquoi mais c'est avec elles que je travaillais le mieux, le courant

passait bien. J'aimais aussi partir en camp avec les classes de 3<sup>ème</sup>. C'était leur dernière année avec nous et du coup, les camps nous permettaient de leur dire au revoir.

Je me souviens d'un séjour au Pic du Midi d'Ossau où l'on a essuyé un orage alors qu'on redescendait. Là, le mot solidarité a pris tout son sens. Des enfants, qui ne se supportaient pas forcément, ont dû s'épauler et s'encourager les uns les autres pour rentrer au refuge.

Un autre souvenir marquant, celui d'un usager ayant une grande instabilité motrice, qui est revenu nous voir plusieurs années après nous annonçant qu'il était devenu démineur au Liban. Il avait trouvé cette voie pour contenir son manque de concentration.

A l'époque, à Bellevue, 80% des jeunes reprenaient, à la sortie de l'institut, un chemin « normal ». Et beaucoup revenaient pour nous raconter le chemin parcouru.

**Rénovation :** Quel est votre regard sur l'évolution de la population accueillie ?

**Th. M. :** Avec la généralisation de l'intégration scolaire, nous n'accueillons plus que les enfants qui ne peuvent pas être à l'école. Les cas les plus difficiles en somme. Si je ne peux pas me prononcer sur l'évolution des pathologies, ce que je remarque en revanche, c'est l'évolution de la configuration des établissements dans lesquels ils sont accueillis.

Des lieux comme Terrefort ou Bellevue étaient vastes avec de très grands espaces extérieurs. Aujourd'hui, les lieux sont plus exigus et les enfants, qui ont du mal à supporter les autres usagers, ont l'impression d'être tout le temps observés et vivent une promiscuité parfois insupportable. Peut-être qu'il y aurait moins de soucis s'il y avait plus d'espaces en plein air.

D'un autre côté, les ateliers proposés sont de plus en plus tournés vers l'extérieur, ce qui favorise la socialisation de bon nombre d'usagers.

**Rénovation :** Un message pour les éducateurs qui débent ?

**Th. M. :** Etre capable de faire faire aux usagers ce qu'ils ne se

sentent pas capable de faire. Leur faire prendre conscience qu'eux aussi peuvent réaliser des choses dont ils se croyaient incapables.

C'est un fil rouge qui m'a suivi tout au long de ma carrière.

**Rénovation :** Quel souvenir gardez-vous de votre rôle d'animateur qualité ?

**Th. M. :** Ce rôle m'a permis de voir l'évolution de la prise en charge et des cadres qui régissent l'activité. On est loin du temps où les droits des usagers pouvaient parfois être bafoués par des châtiments corporels ou des humiliations. Mais dans certains cas, il y a peut-être trop de précautions prises.

Les usagers n'ont plus d'interdits, tellement le cadre sécuritaire est développé. Avant on pouvait laisser des clés sur une voiture et on leur disait « NON ». Aujourd'hui tout doit être fermé, ce qui est interdit est d'emblée mis hors de leur portée. C'est peut-être la seule réserve que j'ai, on ne les responsabilise plus, ce qui fait partie intégrante de l'éducation.

En revanche, ce qui est très positif, c'est que désormais les parents et la famille sont inclus dans le projet d'accompagnement des enfants.

En outre, on demande aux professionnels d'écrire de plus en plus sur leurs pratiques et activités ce qui permet un meilleur suivi des ados mais aussi cela permet aux travailleurs sociaux de valoriser et de laisser une trace de leur travail.

**Rénovation :** Durant votre retraite, comptez-vous poursuivre votre engagement associatif ?

**Th. M. :** Non, je tourne la page. Je vais me consacrer à ma vie de famille et retourner à mes passions comme les arts martiaux, le travail du bois, les bonsaïs, la sculpture, le cinéma. Mais je continuerai à m'intéresser à Rénovation grâce, par exemple, à la newsletter.

*Propos recueillis par  
Caroline FIEROBE DRH  
et Inès GADENNE  
Agent d'accueil à la DG*

Educateur  
Spécialisé  
1985-2016

« Leur faire  
prendre  
conscience  
qu'eux aussi  
peuvent  
réaliser des  
choses dont  
ils se  
croyaient  
incapables. »

## L'ACTUALITÉ DU SECTEUR : LA PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE



« Le nombre de décès dus au suicide a diminué de 20% en vingt-cinq ans sur la population générale et de 50% chez les 15-24 ans. »

En Gironde, l'Association Rénovation organise, avec le soutien de l'ARS et d'autres partenaires, une action pluriannuelle de santé publique en matière de prévention du suicide.

Chaque année, près de 11 000 suicides – soit 30 par jour – et 220 000 tentatives sont recensés en France, selon les chiffres du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Le nombre de décès dus au suicide a diminué de 20% en vingt-cinq ans sur la population générale et de 50% chez les 15-24 ans. « Les programmes nationaux de prévention du suicide mis en place dans les années 2000 ont contribué à ce résultat », soulignait le CESE en février 2013 dans un avis.

Le suicide et les conduites suicidaires restent une problématique complexe, aux significations diverses, mais qui expriment toujours une souffrance. Ils suscitent souvent questions et appréhensions chez les professionnels qui y sont confrontés : Faut-il en parler ou se taire ? Que dire ? Quelle aide puis-je apporter ? Quelles sont mes limites ?

En Gironde, l'Association Rénovation organise, avec le soutien de l'ARS et d'autres partenaires, une action pluriannuelle de santé publique en matière de prévention du suicide. Cette action a débuté en juin 2013 par une journée de sensibilisation ouverte au public. Depuis, elle propose, dans le cadre du projet « Prévention du risque suicidaire en Gironde », des sessions de deux jours de formation gratuite intitulée « Faire face à la crise suicidaire », selon le protocole du Pr Jean-Louis TERRA.

La formation s'inscrit dans la stratégie nationale d'actions de prévention du suicide décidée en 1998 et débutée en 2000 avec la conférence de consensus sur la prise en charge des conduites suicidaires. Cette formation permet la diffusion d'un outil international d'évaluation du potentiel suicidaire, accessible à tous les intervenants de la chaîne de prévention et d'actions. Des formateurs nationaux, en lien avec le Ministère, ont été formés grâce aux Professeurs Jean-Louis TERRA (Lyon) et Monique SEGUIN (Montréal) à la diffusion de cet outil.

Ces formations sont à destination de professionnels ou bénévoles susceptibles d'être au contact de personnes en risque suicidaire : professionnels de santé, médico-sociaux, exerçant en établissement

ou en libéral, services sociaux, bénévoles d'associations d'écoute et de soutien, pompiers, police, gendarmerie, centre pénitentiaire de Gradignan...

Elles sont dispensées sur les différents territoires du département, s'articulant pour certaines avec des actions des Contrats Locaux de Santé du Médoc, de Bordeaux et d'Arcachon. Elles sont aussi dédiées aux personnels de certaines institutions ou associations (Centre Pénitentiaire de Gradignan, Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé, Association du service de Santé et de secours médical des sapeurs pompiers de la Gironde, Education Nationale...).

Au terme de ces trois premières années, près de 200 personnes ont



••• bénéficié de la formation et 12 d'entre elles ont accédé à la formation de formateurs. Ces nouveaux formateurs peuvent aujourd'hui diffuser au sein de leur institution ou association des formations ou actions de sensibilisation afin qu'un plus grand nombre de personnes soit en capacité de prendre en charge la souffrance et faire face aux crises suicidaires.

Dans le cadre du projet :

- Les personnes formées sont invitées, à distance de la formation à une journée de post formation, pour un retour sur expérience et un renforcement des compétences. La constitution progressive d'un réseau de personnes formées au repérage et à la prévention doit permettre de mieux prendre en charge le risque suicidaire.

- Un Etat des lieux des suicides en Gironde est réalisé chaque année depuis 2013, par l'intermédiaire des certificats de décès par suicide anonymisés de l'ARS.

- Des soirées de sensibilisation dédiées aux médecins généralistes sont organisées. La première s'est déroulée en novembre dernier, avec le soutien de l'URPS sur Bordeaux et la prochaine est programmée en lien avec le Pays Médoc le 12 mai 2016 à la clinique de Lesparre Médoc. Les internes en médecine accèderont eux aussi à cette sensibilisation le 26 mai prochain.

- Un comité de pilotage du projet, se réunit trois fois par an afin de définir au mieux les orientations des actions à mener en fonction de la réalité locale. Il est constitué des partenaires suivant :

ARS, MSA Gironde, Observatoire régional des risques psychosociaux au travail d'Aquitaine/COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université Bordeaux IV, CH Charles Perrens, URPS, Education Nationale, Sos Amitiés, UNAFAM, Mairie de Bordeaux, Maison d'arrêt de Gradignan, Police Nationale, Espace Santé Etudiant (ESE) et l'Association du Service de Santé et de Secours Médical des sapeurs pompiers de la Gironde (ASSSM 33).

L'Association souhaite pour les années à venir continuer à :

- Améliorer les compétences des personnes œuvrant auprès de public à risque en leur fournissant des outils de repérage, sur tous les territoires de Gironde.

- Animer des réseaux de personnes formées sur ces territoires.

- Accompagner la diffusion de la formation et des actions de prévention du suicide au sein des réseaux territoriaux et apporter un soutien aux institutions partenaires.

- Permettre aux personnes formées et au grand public d'accéder aux informations relatives au suicide en France et en Gironde et communiquer sur les actions menées en Gironde.

Les prochaines formations programmées auront lieu :

- Les 4 et 5 avril 2016 à Bordeaux.

- Le 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2016 à Cadillac

Elles seront toutes deux dispensées par le Docteur Eric Boullaran.

La prochaine formation de formateur aura lieu :

- Les 4 et 5 décembre 2016 à la Direction Générale.

Elle sera dispensée par le Professeur Terra.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à prendre contact auprès de la nouvelle responsable du projet : Anne-Sophie BREMAND

**Guyène Madeline\***  
**Chef de service**  
**de l'association GAPS-**  
**CPS groupe d'aide psy-**  
**chologique et sociale —**  
**Coordination des parcours**  
**de santé**

\* Ancienne responsable du projet de Prévention du Risque Suicidaire au sein de l'Association Rénovation.

Association Rénovation  
 Prévention du Risque Suicidaire  
 68 rue des Pins Francs  
 CS 41743  
 33073 Bordeaux-cedex

anne-sophie.bremad@renovation.asso.fr  
 05 57 22 48 72

« Au terme de ces trois premières années, près de 200 personnes ont bénéficié de la formation. »



## LE PORTAIT : RENCONTRER LIN DAUBECH



« **Lin Daubech a permis la mise en place d'un espace Ethique au sein de l'Association. L'Ethique qui reste pour lui une suite logique au droit.** »

**A**près un entretien avec Lin Daubech, dans le but de réaliser ce portrait, vous avez le sentiment d'avoir pris le temps de réfléchir sur de nombreux sujets, et en tête ceux concernant les grands sujets d'éthiques du soin... Cependant après notre rencontre, je ne peux que constater que je n'ai pas vraiment mené l'entretien, sans pour autant que cela soit désagréable, mais m'éloignant subtilement de l'objet de notre conversation : Lui.

En effet, si Lin Daubech parle avec énergie de ses sujets de prédilections (qui sont très variés), il tente d'éluder un brillant parcours professionnel. Voire, il invoque les circonstances, les rencontres mais rarement le travail qu'il a dû accomplir. A commencer dans le cadre de son exercice professionnel.

En effet, il a réalisé une longue carrière, très diversifiée, dans des postes de direction au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux alternant entre la Direction Générale et la Direction de site : Directeur de l'Hôpital des Enfants, Directeur du contrôle de gestion et de l'information, Directeur du Groupe Hospitalier Sud, Directeur des Affaires Juridiques, puis Secrétaire Général de l'Espace Ethique d'Aquitaine.

Ce parcours professionnel il le doit aussi à un parcours universitaire qu'il mena majoritairement en travaillant. Après Science-Po, il entre dans la fonction publique hospitalière dans le but noble de subvenir à ses besoins. Il tentera et réussira le concours de l'Ecole de Santé. Puis tout en occupant des postes de direction il poursuivra ses études de droit jusqu'au

doctorat. C'est selon lui la patience qui lui permet d'arriver jusque-là, je rajouterais, je pense sans me tromper, qu'il faut aussi beaucoup de travail. Sa thèse, qu'il soutiendra en 1999 portera sur le droit des malades.

Bien qu'il soutienne que son entrée dans l'Association soit liée à ses qualités de gestionnaire, nous pouvons également penser que ce travail de recherche innovant en soit aussi à l'origine.

Lin Daubech est donc entré dans l'Association il y a plus de 15 ans, sur la sollicitation du Professeur Cerisaie. Pour Lin Daubech, c'est donc ses qualités de gestionnaire qui ont été recherchées, bien qu'à l'entendre aujourd'hui on imagine également que son sens de l'engagement était aussi une qualité recherchée. Et s'il accepte cette sollicitation c'est que « l'idée de rendre service ne [lui] déplaît pas ».

Déjà il avait eu l'opportunité de s'engager dans le milieu associatif, il fut de nombreuses années trésorier d'une association sportive. De plus, la question de la militance l'intéresse depuis longtemps, il avait d'ailleurs opté pour un engagement en tant qu'objectif de conscience lors de son service militaire.

Au sein de l'Association il est aujourd'hui vice-président, après avoir été Président et vice-président avant. Il a une vision claire de la gouvernance d'une association, pour lui : un Président doit présider mais ne doit pas gérer, il lui faut savoir être en retrait et laisser au Directeur Général le soin de gérer. De même qu'il faut distinguer ce qui est du domaine de la gestion avec ce qui est du do-

main de la prise en charge des usagers, et trouver le juste milieu pour que les deux domaines fonctionnent ensemble sans pour autant fusionner.

Ces dernières années, Lin Daubech a permis la mise en place d'un espace Ethique au sein de l'Association. L'Ethique qui reste pour lui une suite logique au droit. Car selon lui, « l'éthique commence là où le droit s'arrête ». Et donc en toute logique, après des études de droit il poursuivra sur un master en philosophie qu'il obtint il y a 5 ans. Il participe à l'espace éthique du CHU, et de Charles-Perrins, et met ses compétences au service de l'ADAPEI en tant que médiateur. L'éthique est selon Lin Daubech comparable à l'écologie : il y a les convaincus et les autres...

Il est donc un convaincu qui œuvre pour que la sensibilité de chacun progresse, à commencer dans les instances de l'Association Rénovation. Les témoins des Conseils d'Administration de l'Association Rénovation, peuvent rendre compte de ses interventions ; il n'hésite pas à user d'une arme redoutable qu'il distille subtilement : la provocation.

Et c'est sur une parole gentiment provocante que s'achève notre entretien. A la question, pourquoi poursuivre son engagement au sein de l'Association Rénovation, il répondra : « par habitude ! ». Puis rapidement en suivant : « pour une forme de militance ! ».

*Propos recueillis par  
Dorothée DUTOUR,  
Directrice du  
Centre de Réadaptation*



## LES OUVRAGES



**Le nouveau cadre territorial de l'action sociale**  
Dirigé par Jean-Yves Guéguen  
Dunod, 2015  
28 €

Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adoption définitive du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, protection de l'enfance... Les orientations du plan d'action pour le travail social et les autres thématiques figurent au sommaire de l'édition 2016 de *L'Année de l'Action sociale*.

**Roms & riverains. Une politique municipale de la race**  
De Eric Fassin, C. Fouteau, S. Guichard et A. Windels  
La Fabrique, 2014  
13 €



Ce livre montre comment l'Etat français, empêché par ses propres lois de traiter les Roms, citoyens européens, comme il traite les sans papiers tunisiens ou maliens, délègue aux municipalités la tâche de démolir les camps et de chasser leurs habitants. Il montre aussi, circulant comme des fantômes, les enfants roms, par terre avec leur mère

sur un carton ou cheminant dans la nuit sur le bord de la nationale pour gagner l'école d'une commune éloignée qui accepte de les recevoir. Un livre pour voir ce que nous avons chaque jour sous les yeux.

Eric Fassin est professeur de Sciences politiques à l'Université de Paris-VIII. Il intervient dans de nombreux médias tels *Médiapart*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Humanité* ou France Culture.

Il a participé à la dernière conférence d'automne de l'Association Rénovation : « Ethique et Sexualité ».

« Un livre pour voir ce que nous avons chaque jour sous les yeux. »

« Didier et Eric Fassin, quatre années d'écart, symbolisent le retour de la sociologie dans la vie publique. »

**Le Nouvel Observateur, Le 6.12.2011**

## LA NOUVELLE LÉGISLATION : LE CONGÉ DU PROCHE AIDANT

Issu de l'article 125 de la loi relative au financement de la Sécurité Sociale pour 2007, le congé de soutien familial permet aux salariés confrontés au handicap ou à la perte d'autonomie d'un proche de pouvoir lui venir ponctuellement en aide. La récente loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, qui vient d'être définitivement adoptée, le 14 décembre 2015, par le Sénat, est venue, en son article 53, assouplir le dispositif existant et modifier son appellation en « Congé du proche aidant ».

Ce congé a pour finalité de permettre à tout salarié, ayant au moins deux ans d'ancienneté dans l'Association, de prendre un congé pour s'occuper d'un proche présentant un handicap ou une perte d'autonomie de d'une particulière gravité : conjoint, ascendant, descendant, enfant dont on assume la charge...

Le congé est obligatoirement pris par période de trois mois, renouvelable de façon successive ou non, dans la limite d'un an sur l'ensemble de la car-

rière du salarié bénéficiaire, tout en sachant que cette limite est appréciée indépendamment du nombre de proches aidés par ce même salarié.

### Le service RH.

Pour plus d'informations, si vous êtes concernés vous pouvez contacter Fanny MONCAUT au service RH.

## EN BREF, À RÉNOVATION :

Prolongation d'un an de l'accord d'entreprise relatif au droit à congé pour enfant malade.

## L'ACTUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS



Philippe Roche, Thierry Perrigaud, Antoine Vivier

**Le CSMI**, ESPIC, change de directeur administratif. **Philippe Roche**, directeur depuis 10 ans, prend ses nouvelles fonctions en tant que Directeur Général Administratif de la **SHMA** (Société d'Hygiène Mentale d'Aquitaine), le 14 mars 2016. C'est **Antoine Vivier**, ancien directeur de CAP Emploi Média et ancien chef de projet de l'ITEP Rive Gauche, qui lui succède.

**L'Association Rénovation** lance un appel à ses adhérents pour participer aux différentes commissions existantes. Cet appel aux engagements volontaires a pour but d'enrichir, de **faire avancer les projets** tout en diversifiant les points de vue et les idées !

En ce début d'année:

- **Le Professeur Patrick Henry**, Professeur de neurologie, Président de la Conférence Régionale de santé et de l'Autonomie et de Médecins du Monde-Gironde, devient membre du Conseil d'Administration de l'Association.
- **Monsieur Jean-Pierre Tekoutcheff**, ancien salarié, éducateur spécialisé et directeur adjoint d'une structure médico-sociale, devient Adhérent de l'Association.

**Le Centre de Réadaptation**, Etablissement de Santé Participant à l'Intérêt Collectif (ESPIC), en partenariat avec la SHMA, le Centre de santé mentale de la MGEN et le Centre Montalier, ouvre à partir du 1<sup>er</sup> février 2016, un dispositif de prévention dont le but est l'accueil, l'accompagnement, l'orientation et l'évaluation pour de jeunes adultes de 18 à 25 ans en

souffrance psychique : **Pass'Mirail**.

Il s'agit d'un lieu d'écoute et de rencontre avec des professionnels et /ou d'autres jeunes.



**Pass'Mirail**

48 rue du Mirail  
33000 Bordeaux  
09.52.98.88.87  
passmirail@outlook.fr

**L'itep Rive Droite** présente en ce début d'année 2016 son **nouveau projet d'établissement**. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mise en perspective avec les nouvelles orientations du projet de l'Association Rénovation 2014/2018, du CPOM médico-social qui date de janvier 2015 et du constat d'un décalage entre le projet d'établissement de 2012 et les pratiques actuelles de l'établissement. Trois orientations fortes ressortent de ce projet :

- Adapter l'offre de service à l'évolution des besoins du public ;
- Améliorer la personnalisation de l'accompagnement et la participation effective de l'usager et des familles ;
- Améliorer la sécurité de la structure ;
- Améliorer l'ouverture de l'établissement sur son environnement.

L'ITEP agit dans le but de favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées et préparer pour celles qui le peuvent l'accès à une scolarité et/ou à un emploi protégé ou ordinaire. Il garantit pour chaque enfant, adolescent

et jeune adulte l'élaboration d'un projet de vie évolutif et révisable. Tout en améliorant l'égalité d'accès aux équipements par des choix territoriaux.

**L'AED** participe depuis quelques mois à la mission AEP. **L'Accueil Educatif de Prévention** s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle offre en direction du public en complémentarité des aides déjà existantes. Cette intervention permet de répondre à des problématiques qui ne nécessitent pas un accompagnement long. C'est un espace d'accueil, d'écoute, d'expression, d'échange, de conseil et d'orientation. L'AEP permet d'accompagner les parents, de façon transitoire, dans leur rôle éducatif. Il s'adresse à eux lorsqu'ils rencontrent des problèmes éducatifs avec leurs enfants et notamment autour de l'adolescence et de la petite enfance. Il s'adresse aussi aux adolescents ou aux jeunes majeurs qui ont besoin d'une écoute par rapport aux problèmes intrafamiliaux qu'ils rencontrent. Pour plus d'informations :

Action Educative à Domicile  
05.56.50.17.79  
aed@renovation.asso.fr



Vous êtes parents, vous rencontrez des difficultés avec votre enfant,



Vous êtes un jeune vous rencontrez des difficultés dans votre vie,

Un éducateur, dans le cadre de l'Accueil Educatif de Prévention peut en vous proposant un entretien, vous aider, vous conseiller et vous orienter.

Appelez le 05 57 19 01 48

Après avoir laissé vos coordonnées, un éducateur vous fixera un rendez-vous pour un entretien à la MDIS de votre lieu d'habitation.



Accueil Educatif de Prévention



## LES ACTIONS DE FORMATION

### L'adolescent pas normal. C'est normal ? 23, 24 et 30 mai 2016

**Intervenants :** Ludivine BEGOT, psychologue clinicienne – Jean-Louis DEYSSON, ancien directeur d'ITEP – Carole LEMEE, anthropologue – Michel MIMIAGUE, sociologue

**Public concerné :** psychologue, éducateur spécialisé, éducateur scolaire, IDE, AS, AMP, CESF, assistant familial...

**Objectifs :**

- Saisir la singularité de l'adolescence ;
- Identifier les représentations qu'elle provoque chez les adultes qui l'entourent ;
- Echanger sur les paradoxes et la diversité de son accompagnement ;
- Discerner les signes d'une pathologie et s'y adapter.

Direction Générale de l'Association Rénovation – 68 rue des Pins Francs – 33200 Bordeaux  
Pour tout renseignements complémentaires : anne-sophie.bremmand@renovation.asso.fr

### Sensibilisation à l'approche du handicap psychique 6 et 7 juin 2016

**Intervenants :** Michel DAMADE, pédopsychiatre – Jean-Louis DEYSSON, ancien directeur d'ITEP – Michel MONLUN, psychiatre

**Public concerné :** surveillant de nuit, agent administratif, maîtresse de maison, ouvrier d'entretien, cuisinier, chauffeur-accompagnateur, assistant familial...

**Objectifs :**

- Connaître le cadre législatif ;
- Comprendre les mécanismes en jeu dans le handicap psychique et le distinguer du handicap mental ;
- Prévenir les risques liés à la manifestations des troubles psychiques ;
- Mobiliser les capacités des personnes accueillies ;
- Réfléchir sur la place des services généraux dans le dispositif institutionnel.

Direction Générale de l'Association Rénovation – 68 rue des Pins Francs – 33200 Bordeaux  
Pour tout renseignements complémentaires : anne-sophie.bremmand@renovation.asso.fr / 05 57 22 48 72



## LE COLLOQUE DE PRINTEMPS DE RÉNOVATION



### Médiateurs de santé-pairs Une autre réponse possible à l'offre de soin Jeudi 24 Mars 2016

**Intervenants :** Yves BANCELIN, Médiateur de santé-pair – Vincent CAILLET, Directeur de Cabinet de l'ARS Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin – Patrick DAUGA, Bénévole UNAFAM – Moufid HAJJAR, Président de l'Association Rénovation – Bérénice STAEDEL, Chargée de mission programme médiateurs de santé-pairs/relations avec les usagers

**Public concerné :** usagers, familles d'usagers des établissements en santé mentale et bénévoles, professionnels des établissements en santé mentale

« L'Association Rénovation, à travers son projet associatif, engage la réflexion sur la mise en place du programme « Médiateurs de santé – pairs » (MSP) en Gironde.

Ce programme pilote, débuté en 2012, vise à former et embaucher dans des établissements de santé mentale, des personnes ayant (eu) des troubles psychiques, désormais rétablies ou en voie de rétablissement. S'inspirant d'expériences étrangères, le programme est porté par le Centre Collaborateur de l'Organisation mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS)...

De 17h30 à 20h30  
Amphithéâtre du Centre Hospitalier Charles Perrens – Bordeaux

Pour tout renseignements complémentaires : anne-sophie.bremmand@renovation.asso.fr  
Inscription nominative obligatoire, dans la limite des places disponibles, auprès du Service Formation de l'Association Rénovation  
anne-sophie.bremmand@renovation.asso.fr / 05 57 22 48 72  
En partenariat avec l'ARS et l'UNAFAM.

# CA BOUGE À RÉNOVATION !

## Bienvenue à :

- Joachim AUBRY, Psychologue, CSMI
- Magalie BERNARD, Agent d'entretien, ETAP
- Sophie CHAULET, Psychiatre, ITEP Rive Gauche
- Nora CHELLI, Directrice adjointe, Estancade 64
- Marie-Christine CHRETIEN, Educatrice spécialisée, AED
- Marie-Thérèse CONDE TAVARES, Assistante familiale, Estancade 64
- Yolande DELAMBRE, Assistante familiale, SAF
- Marie DEMARTY, Educatrice scolaire, ITEP Rive Gauche
- Sandrine EVESQUE, Infirmière, ITEP de Gascogne
- Marie-Noëlle GAUDEUL, Psychiatre, Estancade 64
- Céline GAUTHIER, Infirmière, CSMI
- Julio IGLESIAS, Ouvrier d'entretien, FAM Triade
- Sylvie JOURDAA, Assistante familiale, SAF
- Sylvie LAGARRIGUE, Secrétaire, ITEP Rive Droite
- Marie-Claude THEUX ROUGE, Assistante familiale, SAF

## Nous souhaitons une très belle retraite à :

- Jean-Pierre AUBIN, Educateur spécialisé, ITEP Rive Droite
- Thierry MARIOLLE, Educateur spécialisé, ITEP Rive Droite
- Geneviève POLI, Psychologue, CSMI
- Dominique POMPOUGNAC, Educatrice spécialisée, AED

## L'ACTUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ASSOCIATIF

**La Maison des Adolescents** accueille le 24 mars le Professeur Philippe Jeammet pour une conférence destinée au monde médical : « La santé à l'adolescence, les liens étroits entre santé physique et santé psychique : le rôle du médecin », dans le cadre des prochaines Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

**L'association Sport Adapté** organise un cross départemental en partenariat avec le comité de Gironde d'Athlétisme et ses clubs rassemblant plus de 200 athlètes girondins. Le cross country aura lieu du 18 au 20 mars 2016 à Gujan-Mestras, Stade Chante-Cigale.

**Hand2Hand**, association nouvellement créée, a construit une plate forme de consommation collaborative autour du jeu adapté aux enfants en situation de handicap. L'ambition de cette association est de rendre accessible, démocratiser les jeux adaptés, les outils éducatifs qui aident ces enfants à développer des compétences dans le respect de leur rythme personnel.

**L'IREPS** propose une formation à l'outil « Le petit CABAS », 3 jours en mars et avril 2016, pour permettre aux professionnels socio-éducatifs d'initier une démarche d'éducation nutritionnelle auprès d'enfants de 6 à 11 ans qu'ils accueillent.

La méthode employée s'appuie sur l'expérience et l'activité professionnelle des participants. Les apprentissages se feront par l'utilisation de techniques d'animation et d'outils d'intervention (afin d'amener le stagiaire à réagir et à s'interroger), par des éclairages conceptuels et des apports théoriques, et par la mise en situation de ces mêmes stagiaires.

**L'IRSA** a posé, en novembre dernier, la première pierre du futur établissement de 5 000 m<sup>2</sup> pour déficients visuel et auditif, comprenant un Foyer Occupationnel, un Foyer d'Accueil Médicalisé et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, déjà existant. L'inauguration aura lieu à l'horizon 2016-2017, pour ce qui sera le premier établissement de ce type dans le grand Sud-Ouest.

**Le GIHP Aquitaine** participera à la 9<sup>e</sup> compétition Internationale des métiers des personnes handicapées : Les Abilympics se dérouleront les 25 et 26 mars prochain au Parc des Expositions de Bordeaux.